

# D.U. FORMATION PSYCHANALYTIQUE DE PSYCHOTHERAPEUTE ET D'ART-THERAPEUTE

Le DU fait suite au Master 2 « Études psychanalytiques et esthétiques » du département de l'Université Paul-Valéry-Montpellier 3. Il répond aux nouvelles compétences requises par le décret officiel de 2010 pour exercer la profession de psychothérapeute ou/et d'art-thérapeute.

L'enseignement proposé exige de la part des professionnels un nouage entre leur pratique et la théorie, sans jamais se départir de l'exigence fondatrice de la clinique.

L'ensemble du cursus trouve ses fondements dans la genèse des concepts et dans une approche analytique centrée sur la psychothérapie institutionnelle et sur la créativité comme médiation. L'art offre en effet un lieu de rencontre qui dialectise le support du transfert en institution.

Le cursus proposé laisse aux étudiants la possibilité de développer et de problématiser leurs modes d'approche des troubles psychiques pour un accompagnement des sujets en souffrance. Il leur permet également de situer leurs analyses dans le champ ouvert par Freud, Winnicott, Klein, Lacan, Tustin, Oury, Deligny.

Cette formation théorique et pratique correspond au maximum à 400 heures sur l'année et un stage pratique d'une durée de 5 mois permettant aux titulaires du DU d'être agréés par l'Agence Régionale pour la Santé (ARS) au titre de psychothérapeute ou d'art-thérapeute. L'objectif professionnel vise le métier de psychothérapeute en libéral ou dans le cadre d'une institution du secteur social, médico-social et hospitalier.

Responsables du D.U. Formation psychanalytique de psychothérapeute et d'art-thérapeute

Bernard SALIGNON

Jean-Bernard PATURET  
Administration département de psychanalyse

Marie-Noëlle DIOCHON

Bâtiment Jean Hugo - Bureau H109

Tél : 04 67 14 54 62

Fax : 04 67 14 54 49

[secretariat.psychanalyse@univ-montp3.fr](mailto:secretariat.psychanalyse@univ-montp3.fr)

Contenu de la formation

UE 1 : Développement, fonctionnement et processus psychiques

Trois objectifs principaux : 1) Analyse de l'idée de « développement » à travers les sciences humaines et leur importance pour comprendre la question des troubles de la personnalité. 2) Étude des rapports que l'individu entretient aux modes de perception, aux représentations et imagination en fonction de l'évolution psychique. 3) Mise en place de dispositifs et d'outils qui permettent de rendre compte des différentes étapes de la vie psychique, puis mise en relation avec les perturbations inhérentes à la construction psychique.

UE 2 : Grandes pathologies psychiatriques : analyse et critique

Trois axes : 1) Eléments de l'histoire de la psychiatrie dans ses différentes sources et composantes ; 2) Repérage et diagnostics des diverses pathologies psychiatriques (notamment névroses, psychoses, états limites, autismes, pathologies addictives, souffrances psychiques consécutives à des atteintes somatiques) ; 3) Approche des diverses théories et pratiques psychiatriques (anglo-saxon, psychodynamique, phénoménologique Dasein analyse).

UE 3 : Psychothérapie institutionnelle et art thérapie

Approche des moments clés de la psychothérapie institutionnelle en insistant sur la nature spécifique des

accompagnements et des soins du collectif soignant. En soulignant l'importance de l'institution comme lieu d'accueil ouvert et porteur d'une fonction diacritique, la recherche menée ici prend comme fil conducteur une réflexion sur la créativité à travers les diverses formes d'art qui seront envisagées comme médiation à travers un objet et comme production de sens analysée par les modalités du transfert et du contre-transfert.

UE 4 : Méthodes utilisées en psychothérapie : fondements et généalogie des concepts, pratique et éthique

Trois axes : 1) Etude critique des principales méthodes utilisées en psychothérapie, dans leurs fondements conceptuels, leur contexte historique et leurs pratiques de traitement ; 2) Présentation des différentes structures et institutions d'accueil des personnes souffrant de troubles psychiques ainsi que des conditions juridiques de leur fonctionnement ; 3) Approche éthique des pratiques de l'acte et des méthodes psychothérapeutiques.

UE 5 : Esthétique, créativité et lien social

Approche théorique et clinique du lien social pensé comme ouverture, c'est-à-dire comme alternative à l'enfermement et à l'aliénation de la maladie mentale. Il s'agit de trouver des articulations entre la singularité des populations accompagnées et la communauté, donc le « vivre ensemble ». Cette perspective, permet d'analyser le rapport du soignant à son éthique professionnelle.

Stage et mémoire

Dans le cadre de ce parcours de 5 unités d'enseignement, l'étudiant doit effectuer un stage de 5 mois (ce stage fera l'objet d'une convention), et rédiger un mémoire soutenu devant un jury. Les étudiants de DU auront la possibilité de permuter leur terrain de stage. Le parcours préalable professionnel et universitaire de chaque étudiant sera pris en compte pour établir son programme d'étude.

Comité scientifique et d'organisation

Sidi Askofaré, Sylvie Canat, Jean-Daniel Causse, Guilhem Dezeuze, Bernard Guiter, Jacques Hochmann, Pascale Macary-Garippuy, Frédérique Malaval, Michel Montes, Jean-Bernard Paturet, Henri Rey-Flaud, Colette Rigaud, Bernard Salignon, Marie-Jean Sauret, Jacques Touchon, Jean-Michel Vives.

Comité pédagogique

Yousef Benthala, Jean-Michel Bloch, Sylvie Canat, Jean-Daniel Causse, Corinne Cammareri, Guilhem Dezeuze, Dominique Fabre, Bernard Guiter, Frédérique Malaval, Jacqueline Maury, Michel Montes, Jean-Bernard Paturet, Bernard Salignon.

Titre exigé :

Master 2, Mention « philosophie, psychanalyse », spécialité « Etudes psychanalytiques et esthétiques », ou diplôme équivalent (admission sur avis de la commission par VA ou VAP)

La formation étant limitée à 25 places, les candidatures seront sélectionnées par une commission pédagogique.

La formation sera dispensée sous forme de session intensive une semaine par mois.

Dossier de candidature à renvoyer au secrétariat de psychanalyse avant le 5 septembre 2011.

Pour une demande d'inscription dans le cadre de la formation continue, prendre contact avec M. Brandon au SUFCO : laurent.brandon@univ-montp3.fr

Montant des droits d'inscription

- Formation initiale : 2000 euros
- Salarié en formation continue : 4750 euros
- Demandeur d'emploi reprise d'étude non financée : 2000 euros